

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL. Observation prise mercredi à 8 heures du soir. JEUDI 3 février 1916.

Prediction pour la Nouvelle-Orléans et les environs—Temp. clair et froid; vents légers du nord. Pour la Louisiane—Temp. clair et froid jeudi et vendredi.

Table with 2 columns: Hour and Temperature. Shows temperatures for various times of the day.

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 2 février 1916 à la Nouvelle-Orléans.

Table with 3 columns: Hour, Temp., and Wind. Shows weather forecast for the day.

BULLETIN FLUVIAL. Le chenal du Mississippi en plaine. Nouvelle-Orléans. Ligne de danger, 18; échelle actuelle, 18.3.

Le feu. Un incendie s'est déclaré, au No. 3315 Jackson. La bâtisse est habitée par plusieurs familles de couleur.

Le bœuf sonna une alarme hier, de la bête No. 762 Cambonne. Le toit d'un cottage appartenant à Mme A. La-coste et occupé par Ernest Bazile, couleur, 831 Cambonne. Le feu a causé des dégâts évalués à 25 dollars.

On a volé: A Henry Kerlin, 1212 Louis, des vêtements évalués à 10 dollars. Joseph Griffin, 625 Erato, soupçonné de ce larcin, a été arrêté et mis au cachot.

A Glenn Holley et Richard Burns, 528 Royale, deux complets évalués à 15 dollars. Les voleurs n'ont pas laissé de traces.

Au chemin de fer Southern Pacific 2 sacs de café vert valant 40 dollars. Ces marchandises furent enlevées d'un wagon au coin des rues Conti et Fulton.

Trop chargé. Charles Williams, fermier, mis au cachot pour ivresse, est tombé dans la cellule et s'est blessé au front. Il a été pansé à l'hôpital de la Charité.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Les Elastices, Ceintures Abdominales, Membres Artificiels, Chaises Roulantes Invalides, Ceintures Herniaires, etc. SCHROEDER.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 RUE NORD REMPARTS. PHONE HEMLOCK 408.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abelle, 5148-1er jeu dtm.

DEPECHE DES THEATRES DE LA GUERRE EN EUROPE

Suite de la 1ère page.

véres pour arrêter toutes manifestations ayant pour but d'empêcher les ouvriers de reprendre leur travail.

Dépêche Spéciale à l'Abelle. Londres, 2 février. Une dépêche officielle de Pétrograd dit que Jean L. Gorémynkin, conseiller intime de première classe a démissionné pour cause de mauvaise santé.

M. Sturmer, membre du conseil impérial lui succède.

Le Brillant second

Il donne des signes de détresse, et avec la plus grande vivacité. Voici, en effet, le manifeste que le parti social-démocrate fait circuler sous le manteau en Autriche et que vient de publier le "Volksrecht".

«La vérité est étouffée en Autriche, il n'y a jamais eu de liberté en Autriche, et pendant la guerre le régime auquel nous sommes soumis est devenu terrible. Il n'y a plus ni constitution, ni justice, et les bourgeois ont beaucoup de travail.»

Lorsque le monde civilisé apprendra ce qui se passe réellement en Autriche et ce que la justice y est devenue, il frissonnera d'horreur.

Nous ne voulons pas parler de la longue série de condamnations à mort prononcées contre des citoyens tchèques, mais nous parlons des condamnations prononcées pour simple échange d'idées socialistes. L'aggraver a été condamné à la pendaison pour avoir publié une brochure demandant la paix. Voilà comment agit le gouvernement autrichien, qui prétend lutter contre la barbarie.

C'est pour cela que nous appelons l'Internationale à notre aide, pour nous sauver de cette situation. Les sujets de l'Autriche sont devenus des esclaves. Il faut être enthousiaste par force, Tchèques, Italiens, Slaves doivent être patriotes par force.

Depuis les ministres jusqu'aux simples commissaires, tous sont des esclaves. Leur champ d'action est surtout la Bohême. Le gouvernement oblige le peuple à faire des manifestations en faveur du patriotisme, à souscrire à des emprunts, à arborer le drapeau noir et jaune. Nous ne désirons pas la victoire de l'Autriche, mais sa défaite.

Le gouvernement a déclaré la guerre sous le prétexte de délivrer la Pologne, qu'il veut maintenant soumettre à la dictature des Habsbourg.

L'Autriche ne peut continuer à vivre que par la ruine des Habsbourg et l'écroulement des idées démocratiques. L'aide honteuse qu'a été l'ultimatum à la Serbie n'aurait jamais pu se produire s'il existait en Autriche un véritable Parlement. Les Habsbourg voulaient faire de la Serbie ce qu'ils ont fait de la Suisse il y a des siècles.

Nous allons commencer à combattre pour une république démocratique. Que le gouvernement ose donc demander au peuple ce qu'il pense de la guerre! Ce que nous voulons, en ce moment, ce n'est pas la guerre, mais la révolution. Après la guerre, nous imiterons le peuple français qui a su faire une révolution pour avoir une république.

Nous ne pouvons pas combattre la France, mais nous ne voulons pas du régime russe.

Le ton rend cette chanson tout à fait dangereuse pour l'union sacrée en Autriche.

«Autant plus que le manifeste dit encore qu'il serait criminel d'annexer la Belgique et des territoires français et qu'il gémit sur la ruine de l'Autriche.»

un sujet un peu délicat, mais ne voyez dans mon immixtion dans vos affaires privées qu'une preuve de famille très sincère que je vous porte.

«Et bien! laissez-moi vous dire, qu'à votre place, je me déciderais tout de suite.»

«Il est des cas où l'hésitation est un véritable crime.»

«Un criminel sur-sauta Villeroy, qui ne comprenait pas.»

«Eh! oui! Comment! on vous donne l'espoir qu'en faisant suivre à votre femme un traitement... on pourrait peut-être hâter sa guérison certaine, et vous n'avez pas encore pris une résolution?»

«Mais, quelque coûteux qu'il soit, votre devoir est de l'employer, ce moyen...»

«S'il le faut, engagez ses bijoux; au besoin, vendez-les...»

«Entre nous, pensez-vous qu'une fois revenue à la santé, votre femme songerait à vous adresser le moindre reproche?»

«Allons donc! Les plus beaux bijoux d'une femme, ce sont les êtres qui lui sont chers!»

«Quel collier vaut, pour une mère, les deux bras blancs de son enfant, calmement entourés autour de son cou?»

«Sans doute, et je pense tout à fait comme vous; malheureusement, nous ne possédons rien ici dont l'engagement, ou même la vente pourrait atteindre, et même de très loin, la somme nécessaire...»

«Songez donc qu'il faudrait douze mille francs au moins, et non seule-

Bulletin Maritime

LISTE DE NAVIRES DANS LE PORT. 3 février 1916.

Table listing ships in port with columns for ship name, origin, and agent.

NAVIRES EN ROUTE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS

Table listing ships en route for New Orleans with columns for ship name, destination, and departure date.

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR A 8:15. PRIX: Matinée mar. et ven. 50c à \$1.50. Soirées et mat. sam. 80c à \$2.00.

THE GARDEN OF ALLAH. La semaine prochaine—John Drew dans "The Chief".

Ophéum. PRIX: MATINEES, 2 1/2; SOIREE, 4 1/2. 4-CLOUS D'EN-TÊTE-4. A Téléphone Tangle. Pat Rooney & Marion Bent. William Pruette, Chas. Orr & Co. A Night in a Monkey Music Hall.

Passer & Neimeyer, Glenn Ellison, Weimers & Burke, Travel Weekly.

Chaufeur blessé.

Melville Weil, chauffeur, 7071 Rochelave, conduisant un camion-auto appartenant à D. H. Holmes, a été blessé dans une collision de l'auto et d'une voiture du Southern Express Cie. Son état n'est pas dangereux. Il est soigné à l'Hôpital de la Charité.

BULLETIN FINANCIER

Coton. Nouvelle-Orléans. Midding. 11.56. Galveston. 12.05. Mobile. 11.50. Savannah. 11.75. Montgomery. 12.10. Little Rock. 12.10. Memphis. 12.00. Augusta. 11.38. Houston. 12.00.

Ventes. A la Bourse des Valeurs. Entrée 10 a. m. et 1 1/2 p. m. 25 shares American Cities pd. 138. 8 shares D. H. Holmes. 138. \$1,000 Edison 5. 101 1/2. 10 shares Watson Blanche. 101 1/2. \$2,000 Little Rock 5. 102 1/2. \$2,000 N. O. Ry. 1/2. 70 1/2. \$1,000 American Cities 5-6. 91 1/2. \$2,000 General Mortgage 5. 100. \$500 Premium Bonds. 99. \$3,000 Public Improvement, 1900. 92 1/2. \$1,000 Public Improvement, 1902. 90 1/2. A 1 1/2 p. m. \$20,000 N. O. City pub. amp. 92 1/2.

Bons Divers. Street Railroads. American Cities 5-6. 91. 91 1/2. \$1,000 N. O. Ry. 1/2. 70. 70 1/2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession d'Auguste William Jansen et de Marie Ernestine Paul, son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de Mary Ann Clark, veuve de John Hennessy. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de Josephine Gras. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

Succession de John G. Shaw. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,327. Division E.

TOITURES

Proteges, pluyées "V" en caoutchouc. Tuiles en métal galvanisé. Fourneaux et poêles à huile. B. V. REDMOND & SON. 314-316-318-320 rue Chartres. 19 jan-1 an

PETITES ANNONCES

PERSONNEL. Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son état d'avocat au Bureau de l'Abelle, 530 rue Canal. Téléphone Main 3487.

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL. Départ NEW YORK pour BORDEAUX LA TOURNAI... 12 février, 3 p. m. ESPAGNE... 19 février, 3 p. m. L'AVAYETTE... 26 février, 3 p. m. CHICAGO... 4 mars, 3 p. m.

De la Nouvelle-Orléans au Havre. M. S. LOUISIANE... 5 février. Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GENERAL, 602 rue Common, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES

PAR LE SHERIF CIVIL

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2228 rue St-Philippe, entre les rues Galvez et Miró.

Prudential Savings and Home-Loan Society, in Liquidation, vs. John W. Meade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 115,321. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Cour des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Galvez, dans le Premier District de cette ville, le 23/14 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, et toutes les dépendances appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, et désigné par le No. Trois (anciennement No. 10 dans l'Etat No. 285, borné par des rues St-Philippe, Duval, Galvez et Miró, sur un plan daté le 30 avril 1890, signé Bazin et Boeckx, ingénieur civil, et déposé à l'étude de la Notaire, ancien notaire, le 30 novembre 1890. Lequel lot mesure trente pieds de face à la rue St-Philippe, cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans. C. MARSHMAN ET F. GIVERS RICHARDSON, Avocats à la demande, 115,321. Jan 17 14 21 25—fév 2 3

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE. Mary Demian vs. Maxime Pichetto.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. No. 7150. En vertu d'un writ de fieri factis qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 7 février 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Quatre chaises rond de cuir, trois berçouses, une table de milieu, un miroir, une table ardoise, une table de salle-à-manger, deux chaises.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant. P. McGill, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans. M. J. L'ETHEL, Avocat pour le demandeur. Jan 28—fév 3 7

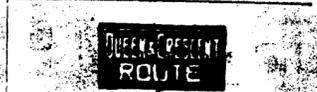
ANNONCE JUDICIAIRE

Philip Weirlein, Limited, vs. M. et Mme A. K. Comstock.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. No. 7150. En vertu d'un writ de fieri factis qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 7 février 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Un piano et tabouret.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant. P. McGill, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans. MERRICK, GENSLER & SCHWARTZ, Avocats pour la demanderesse. Jan 28—fév 3 7

CHEMINS DE FER



Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M. DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue. Un lit de Broadway. Eclairé à l'Electricité. Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte" Bureau des Billets, 211 RUE ST. CHARLES. Dépôt: Station Terminale, rue du Canal. Phone Main 2939.

Une vraie Villégiature Préparée PAR LES GULF COAST LINES

AGENT DES BILLETS 229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

New Orleans Great Northern R.R. EXCURSIONS (Trains de Plaisir) Tous les Dimanches A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis. Trains de plaisir à Bogalusa "LA VILLE MAGIQUE DU SUD"

Wagon-salon pour les excursions de dimanche à Covington. Départ de la gare Terminal à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:30 p. m. Pour de plus amples détails, adressez-vous au Bureau de l'Abelle, ou téléphones Main 500.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS



(Étiquettes Étoile Comme Garantie) PAUL GELPI & FILS AGENTS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans En faisant vos emplettes mentionnez l'Abelle S. V. P.

tandis qu'une voix au timbre amical lui demandait: — Eh bien?... eh bien?... Qu'avez-vous donc? — C'est de madame Villeroy ne s'est pas aggravé, au moins? — Jean parut un peu embarrassé de s'être laissé surprendre dans un pareil moment de découragement. — Il se redressa, serra la main du visiteur, un camarade de la compagnie d'assurances où lui-même occupait un poste d'inspecteur, et dominant son trouble: — Aggravé, non, mais précisée, et de si épouvantable façon que... — Vous ne voulez pas dire que tout espoir soit perdu? — Qu'est-ce qu'un espoir basé sur un traitement impossible à suivre? — Comment! impossible? — Une année d'appointments, au moins, mon pauvre ami, voilà ce qu'il me faudrait pour hâter sa guérison; et encore, n'y a-t-il la rien de sûr. — Alors, vous connaissez l'état de mes finances puisque nous faisons à peu près le même chiffre d'affaires; où trouver une pareille somme? — Voyons!... voyons!... mon cher collègue, il s'agit de conserver votre sang-froid, et de regarder la situation, bien en face, avec le plus de calme possible. — Or, tout en étant grave, elle ne me paraît pas désespérée, puisque, me dites-vous, il y aurait peut-être un moyen d'enrayer le mal qui mine madame Villeroy... — Vous ne m'en voudriez pas d'abord-

ment je n'ai aucune économie, mais les modestes bijoux de ma femme n'ont qu'une mince, bien mince valeur commerciale. — Allons donc! — Ma parole d'honneur!... On dirait que vous ne me croyez pas?... — On peut vous parler franchement? — Oui, pourquoi? — Vous ne vous fâcherez pas? — Avec un vieux camarade comme vous? non, certes!... — Eh bien! mon cher, vous aviez bien raison de le dire tout à l'heure, non, je ne vous crois pas, oh! mais là, pas du tout!... — Parce que? — Parce que j'ai là-dessus des tuyaux excessivement précis. — Quels tuyaux? — Et je connais certain collier que possède madame Villeroy, que j'ai fort admiré à la dernière soirée des Blancs. — Cela prouve que vous avez l'admiration bien facile. — Et que je ne m'y connais pas beaucoup? c'est vrai. — Mais passe pour moi; je suis un profane en fait de perles, c'est bien possible, c'est même sûr, si vous voulez. — Toutefois, vous voudrez bien admettre qu'un bijoutier n'est pas dans le métier, aussi lâche que moi. — Or, à la soirée dont je viens de vous parler, mon cousin Verteaux... — Le bijoutier de la rue de Châteaudun?

— Lui-même; mon cousin Verteaux, dis-je un roublard qui la connaît dans les coins et qui passe pour un des meilleurs experts de la place de Paris, s'est extasié sur l'orient des perles du collier de votre femme, et m'a déclaré qu'il l'estimait comme pouvant, au bas mot, vous entendez, au bas mot, valoir de vingt-cinq à trente mille francs... — Et vous avez cru que, vraiment, ma plus que modeste situation, car j'en ai que les appointements que vous connaissez, à notre compagnie d'assurances, m'aurait permis d'offrir à ma pauvre Berthe une parure d'une aussi grande valeur? — Non, mais ce bijou pouvait lui avoir été légué par héritage... — Hélas! vous vous trompez, mon pauvre ami, et votre cousin Verteaux, dans la circonstance, n'est pas plus dans le vrai que vous. — Le collier qui lui a si fortement tapé dans l'œil est en toc, tout ce qu'il y a de plus toc. — Il vient tout bonnement des Galeries Saint-Hubert, où vous pourriez vous en procurer un exactement pareil, non pour trente mille francs, mais pour la somme infiniment plus modeste de douze francs soixante-quinze. — Maisque vous me l'affirmez, je suis bien obligé de vous croire, mais... — Vous me dites cela d'un ton... — Allons! je vois que vous n'êtes pas enclin tout à fait convaincu. — Si, mais Verteaux, faire une si prodigieuse erreur, lui qui a été si au-

finé, convenez que c'est tout au moins bizarre. — Enfin!... — Vous m'exécutez d'avoir été à ce point indécis? — Tout à fait. — Je ne regrette qu'une chose, c'est que ce collier n'ait pas la valeur que lui attribuit mon cousin; c'est dit, pour votre femme, une certitude de guérison de plus... — Et ayant affectueusement serré la main de Villeroy, il sortit. — Resté seul, Jean demoura hébété. — Lui, tout à l'heure encore, plein d'énergie, de ressort, disposé à lutter pied à pied contre la maladie, il se sentait tout à coup en proie à un désarroi profond. — Depuis un instant, tandis que son camarade lui parlait, comme une appréhension bizarre, inexplicable, l'avait envahi peu à peu, se traduisant par un malaise singulier. — Qu'éprouvait-il? — Il aurait été bien embarrassé pour le préciser nettement. — On eût dit une pointe d'acier très fine, très aiguë, qui lui perforait lentement la poitrine, allant jusqu'au cœur, atteindre les fibres les plus intimes de son être. — En même temps, il lui semblait que la souffrance qu'il ressentait là, au creux de la poitrine, avait sa répercussion derrière la nuque, à la base du cerveau. — Au fur et à mesure que s'écoulaient les secondes, la douleur, sourde tout d'abord, prenait plus d'aigreur et, ainsi

que s'étale une tache d'huile, envahissant peu à peu la tête toute entière. — Bientôt, il lui parut qu'un voile s'étendait devant ses yeux, obscurissant en même temps ses idées. — De vingt-cinq à trente mille francs!... J'ai bien entendu... il vient de dire de vingt-cinq à trente mille francs!... Lui et son Verteaux, ils sont fous... ou alors, c'est que... — Voyons, voyons!... est-ce que je perds la tête?... Berthe!... ma Berthe!... — Allons donc!... Est-ce que c'est possible? — Pauvre trésor, si elle pouvait se douter! — Mais le soupçon avait pénétré dans son esprit et, triomphant, il s'y installait. — Mille détails insignifiants lui revenaient à la mémoire; mais ces détails, grossis par un commencement de jaillance qui grondait brusquement en lui, prenaient à ses yeux une importance énorme. — Il se rappelait, maintenant. — Un soir, à un dîner chez son directeur, le baron Michel, un des gros bonnets de la compagnie, n'avait eu de regards que pour Berthe, à laquelle il avait joliment offert le bras pour passer au salon. — (A continuer.)

de la Nouvelle-Orléans sert des abonnements au prix de 60 sous par mois, de nos bureaux, ou 45 sous par semaine près au porteur.